



La sélection d'une langue déclenchera automatiquement la traduction du contenu de la page.

Français


## Nouveaux tarifs d'autoroutes au 1er février 2021

Publié le 01 février 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Les tarifs des péages d'autoroutes augmentent de 0,30 % à 0,65 % en moyenne à partir du 1<sup>er</sup> février 2021. La hausse moyenne de ces tarifs s'élève à 0,44 % sur l'ensemble des sociétés d'exploitation du réseau autoroutier. Le prix de certains trajets n'évolue pas. Par exemple, le trajet Paris-Lyon (en voiture de classe 1) sur l'A6 reste à 35,70 €.

 Ajouter à mon calendrier (<https://www.service-public.fr/particuliers/download-echeance-actu-ics-calendar/A14620>)

Autoroutes du Sud de la France (ASF), Cofiroute, autoroutes Estérel, Côte d'Azur, Provence, Alpes (Escota), Société des autoroutes du Nord et de l'Est (Sanef), Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN)... Pour connaître plus précisément les nouvelles grilles tarifaires des péages, vous pouvez consulter, sur le site internet des sociétés d'autoroutes, [les principaux tarifs en vigueur au 1er février 2021](https://www.autoroutes.fr/fr/les-principaux-tarifs.htm) (<https://www.autoroutes.fr/fr/les-principaux-tarifs.htm>) en sélectionnant votre ville de départ, votre ville d'arrivée et la classe à laquelle appartient votre véhicule (voiture, deux roues...).

 **Rappel** : L'évolution annuelle des tarifs de péage intervient en général au 1<sup>er</sup> février de chaque année.

### Textes de loi et références

- Arrêté du 29 janvier 2021 relatif aux péages applicables sur les réseaux autoroutiers concédés à APRR et AREA [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/29/TRAT2100146A/jo/texte) (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/29/TRAT2100146A/jo/texte>)
- Arrêté du 29 janvier 2021 relatif aux péages applicables sur les réseaux autoroutiers concédés à ATMB, SFTRF, CEVM, ALIS, ARCOUR, ADELAC, A'lienor, Alicorne, ATLANDES, ALBEA ainsi qu'aux ponts de Normandie et de Tancarville et au tunnel du Puymorens [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/29/TRAT2100150A/jo/texte) (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2021/1/29/TRAT2100150A/jo/texte>)
- Arrêté du 29 décembre 2020 relatif aux péages autoroutiers [↗](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/12/29/TRAT2035399A/jo/texte) (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/12/29/TRAT2035399A/jo/texte>)

### Pour en savoir plus

- Les différentes sociétés d'autoroutes [↗](http://www.autoroutes.fr/fr/les-societes-d-autoroutes.htm) (<http://www.autoroutes.fr/fr/les-societes-d-autoroutes.htm>)  
*Autoroutes.fr*
- Acteurs de la route en France [↗](https://www.ecologie.gouv.fr/acteurs-route-en-france) (<https://www.ecologie.gouv.fr/acteurs-route-en-france>)  
*Ministère chargé de l'environnement*

### Nos engagements

- Engagements et qualité
- Mise à disposition des données
- Partenaires
- Co-marquage
- 3939 Allo Service Public

### Nous connaître

- À propos
- Aide
- Contact

Service Public vous informe et vous oriente vers les services qui permettent de connaître vos obligations, d'exercer vos droits et de faire vos démarches du quotidien.

Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative et réalisé en partenariat avec les administrations nationales et locales.

- [legifrance.gouv.fr](https://legifrance.gouv.fr)
- [gouvernement.fr](https://gouvernement.fr)
- [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr)

### **Nos partenaires**

- 

[Plan du site](#) [Accessibilité : totalement conforme](#) [Accessibilité des services en ligne](#) [Mentions légales](#) [Données personnelles et sécurité](#) [Conditions générales d'utilisation](#) [Gestion des cookies](#)

Sauf mention contraire, tous les textes de ce site sont sous licence etalab-2.0